



J.S. METTRAY TENNIS

Bulletin d'inscription pour la saison 2021-2022

ADULTES COURS LOISIR

Etiez-vous adhérent à la saison précédente (2020-2021) : OUI NON

NOM : Prénom :

Né(e) le :

ADRESSE :

Profession :

N° LICENCE : CLASSEMENT :

Téléphone :

Adresse Mail (la plus consultée) :

VOS **DISPONIBILITES** (pour les cours) : merci d'être le plus large possible en jours et horaires :

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Informations utiles :

Êtes-vous intéressé par la compétition ? Oui Non

Si oui : A titre individuel en Equipe

Accepteriez-vous d'être capitaine d'équipe ? Oui Non

BADGES :

Êtes-vous en possession d'un badge salle MM? Oui Non

Si non, en désirez-vous un ? Oui Non

Êtes-vous en possession d'un badge cours extérieur ? Oui Non

Si oui n° du Badge

Si non, en désirez-vous un ? (Dépôt de garantie demandé, par chèque, de 50 euros par badge) Oui Non

Je déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs et de championnat et les accepter. (Consultables sur le site www.tennismettray.com)

Fait à

le :

Signature,

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER (voir au verso)

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION

1/ Fiche d'inscription remplie, datée et signée (1 fiche par personne)

2/ Règlement par chèque à l'ordre de la « Jeunesse Sportive Mettray Tennis » :

- 1 chèque du montant de la licence (30 euros)
- 1 chèque du montant de la cotisation (possibilité de paiement en 3 fois maximum sans frais)

3/ 2 enveloppes timbrées à votre adresse et 1 photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

4/ Certificat médical (ou attestation selon le cas) précisant la non contre indication à la pratique du tennis y compris en compétition (Loi n°2020-1525 du 7/12/2020 et Décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 – code des sports)(voir fiche technique sur le site de la JSMT) :

- Pour un renouvellement de licence à la JSMT :
 - **Si le certificat médical déjà fourni date de moins de 3 ans** au 15 septembre 2021 et que vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire « QS-SPORT » (formulaire Cerfa n° 15699*01 disponible sur le site de la JSMT), compléter l'attestation ci-dessous
 - Si le **certificat médical date + de 3 ans**, produire un nouveau certificat médical datant de moins d'1 an ou si vous avez répondu oui au moins 1 fois au questionnaire de santé, fournir un certificat médical de moins de 6 mois
- Première adhésion à la JSMT : fournir un certificat médical daté de moins d'1 an au 15 septembre 2021

Pour jouer en compétition, le certificat médical doit préciser « l'aptitude à la pratique du tennis **y compris en compétition** »

ATTESTATION MEDICALE :

Je soussigné,

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif,

AVIS IMPORTANT : Conformément à l'article 2 du règlement intérieur, la licence FFT sera demandée par la JSMT qu'à réception, à minima, du paiement de la licence et du certificat médical en cours de validité (ou attestation selon les dispositions prévues par la législation). Egalement, **l'adhérent, qui ne sera pas administrativement en règle au 1^{er} novembre, peut se voir refuser l'accès aux enseignements.**

La participation en compétition impose d'être titulaire de la licence pour la saison en cours. La saison se terminant au 31 août, il est vivement conseillé, surtout pour les adhérents concourant aux tournois ou championnats au cours du dernier quadrimestre 2021, de déposer leur dossier le plus tôt possible à M. Noëlle GREGOIRE, 78 rue des Bourgetteries 37390 METTRAY ; la prise de licence imposant des délais de traitement des dossiers.